ÉCHANGE DE NOTES SUPPLÉMENTAIRES

T

Le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique à l'Ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique

> Ministère d'État. WASHINGTON, le 1er mars 1957

Monsieur l'Ambassadeur,

57.

0-

n-

1.0

tes

ed

cle

of

ts.

ES

ng

vil

of

26,

ed

n-

n-

to

ce

J'ai l'honneur de me référer au Modificatif à l'Accord de coopération entre le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et le Gouvernement du Canada concernant les emplois civils de l'énergie atomique, signé à Washington le 26 Juin 1956, ainsi que de vous faire connaître que toutes les formalités légales et constitutionnelles requises pour l'entrée en vigueur du Modificatif ont été accomplies. Conformément aux dispositions de l'Article IV y contenu, le Modificatif entrera donc en vigueur à la date de la réponse par laquelle vous ferez connaître que le Gouvernement du Canada aura accompli toutes les formalités légales et constitutionnelles requises.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de

ma très haute considération.

Pour le Secrétaire d'État. JOHN WESLEY JONES

Son Excellence Monsieur A. D. P. Heeney Ambassadeur du Canada

II

L'Ambasadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique

> Ambassade du Canada WASHINGTON, D.C. Le 1er mars 1957

Monsieur le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note du 1er mars 1957, relative Modificatif à l'Accord de coopération concernant les emplois civils de l'énergie atomique, conclu entre le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et le Gouvernement du Canada et signé à Washington le 26 juin 1956. Je note que toutes les formalités légales et constitutionnelles requises par les États-Unis d'Amérique pour l'entrée en vigueur du Modificatif ont été accomplies.

J'ai l'honneur de vous déclarer que le Gouvernement du Canada a lui aussi accompli toutes les formalités légales et constitutionnelles requises pour l'entrée en vigueur du Modificatif. Conformément aux dispositions de l'Article IV y contenu, le Modificatif entrera donc en vigueur à la date de la récep-

tion de la présente Note.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

A. D. P. HEENEY

L'honorable John Foster Dulles Secrétaire d'État des États-Unis Washington (D.C.)